



## AVIS AUX MEMBRES NO 1-2021

Le 29 avril 2021

**Destinataires :** Tous les membres de FPC

**Expéditeur :** Jean-Marc Mangin

**Objet :** Le point sur le contingent des versements

À la lumière de [l'article du Globe and Mail](#) du 27 avril sur l'augmentation du contingent des versements envisagée par le gouvernement fédéral, je souhaite vous présenter un portrait complet et à jour des travaux préparatoires importants et des interventions musclées de FPC dans ce dossier. Je tiens à rassurer nos membres que nous sommes sensibles à l'importance de cette question, qui figure au sommet de nos priorités en matière de politique et de plaidoyer depuis décembre 2020, alors que je répondais à une [lettre d'opinion](#) sur le contingent des versements dans mon [billet du Président](#).

Comme vous l'aurez peut-être lu dans le [numéro spécial](#) de l'info-hebdo de FPC consacré aux politiques publiques, le conseil d'administration de FPC a formé en mars un groupe de travail spécial, dirigé par des membres, pour examiner la question du contingent des versements. Tous les membres intéressés du conseil et de son Comité des politiques publiques pouvaient faire partie de ce groupe de travail, comme le reflète sa composition :

- Le groupe est présidé par Jean-Marc Chouinard (président de la Fondation Chagnon) et est constitué de Claude Pinard (vice-président du conseil de FPC), de Rachel Renaud (Fondation Roasters, membre du conseil de FPC et présidente de son Comité des services aux membres), de Justin Wiebe (Fondation MasterCard), de Leanne Burton (MakeWay) et de moi-même.
- Le groupe a déjà tenu quatre réunions et continuera de se réunir jusqu'à la réunion du conseil en juin. Notre axe central et notre approche sont décrits ci-après.

En faisant fond sur le [recueil de recommandations prébudgétaires](#) de FPC et son [communiqué de réaction au budget](#), ainsi que sur les documents d'orientation et les notes des réunions du groupe de travail, nous rédigeons actuellement une ébauche d'exposé de position qui sera soumise à l'examen du conseil. De plus, nous inviterons tous nos membres à participer en mai à une enquête sur les placements qui comportera des questions sur le contingent des versements. Étant donné l'importance de cet enjeu, nous encourageons fortement chacun des membres à répondre au questionnaire.

Certains d'entre vous se rappelleront que FPC a distribué un sondage rapide à certains membres (ceux ayant des actifs de plus de 200 M\$) dans le but de recueillir rapidement des données plus récentes sur (beaucoup moins complètes mais néanmoins nécessaires) sur leurs versements de 2018 à 2020 en complément à **une première étude sur les dons des fondations canadiennes à des donateurs reconnus de 2010 à 2017**, réalisée par l'École d'administration publique et de politique gouvernementale de l'Université Carleton à la demande de FPC. Cette étude n'ayant pas encore été publiée, elle ne peut être citée officiellement pour le moment, mais elle révèle de façon éloquente que *les fondations privées versent en moyenne 4,1 % durant cette période, comparativement à 10,3 % pour les fondations*

publiques. (Il est à noter que la contribution des membres de FPC dépasse ces pourcentages de 0,1 % et de 0,8 % respectivement.)

Lorsque nous avons appris par l'entremise de nos sources que le budget fédéral risquait de contenir des dispositions visant à augmenter le contingent des versements, nous avons réagi rapidement : notre groupe du travail s'est réuni d'urgence pour fourbir nos principaux arguments. Ces arguments sont résumés dans un exposé de position que nous avons transmis à nos contacts gouvernementaux avant le dépôt du budget – et que je serai heureux de communiquer à titre confidentiel aux membres qui en feront la demande. Nous avons des raisons de croire que notre principale recommandation, soit que le gouvernement tienne d'abord des consultations sur la question, a participé à empêcher ce qui aurait pu être une augmentation pure et simple enchâssée dans le budget. Par conséquent, j'ai accueilli avec satisfaction l'annonce des consultations faite dans le budget de 2021 et je vous invite à lire notre [communiqué de réaction au budget](#).

Étant donné notre axe central consistant à préconiser une politique fondée sur des données factuelles et probantes, nous avons du pain sur la planche pour contrer certaines des hypothèses tendancieuses et des fausses informations véhiculées dans les médias sociaux et traditionnels, mais aussi dans le budget fédéral de 2021.

Pour la suite, notre processus consistera d'abord à consulter nos membres, avant toute chose, ainsi que d'autres parties prenantes et partenaires comme Fondations communautaires du Canada et Imagine Canada. Pour les prochaines semaines, notre plan d'action prévoit l'organisation de webinaires et d'ateliers spéciaux avec les membres de FPC pour nous préparer à la consultation fédérale.

Enfin, pour réaliser nos objectifs plus ambitieux en matière de politique et de plaidoyer, énoncés [dans le nouveau cadre stratégique de FPC](#), nous avons retenu les services d'une conseillère spéciale, Désirée McGraw, PDG chevronnée du secteur caritatif et sans but lucratif possédant une vaste expérience dans le domaine des politiques publiques et des relations avec les gouvernements. Depuis le début de 2021, elle travaille étroitement avec notre Comité des politiques, notre équipe et moi.

Comme en témoignent les points ci-dessus, nous suivons de près la question du contingent des versements, en l'influençant dès que nous le pouvons, et nous nous préparons à présenter d'autres informations pertinentes et à mener d'autres actions de plaidoyer. Nos membres auront la possibilité de prendre part à d'autres consultations et séances d'information au cours des prochaines semaines. J'encourage les membres à suivre les liens contenus dans le présent avis et à me contacter s'ils ont des questions, commentaires ou préoccupations.